

Communiqué de Presse

La qualité de service des crèches en France - 11^{ème} édition du baromètre de satisfaction

Boulogne-Billancourt, le 13 juin 2023 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches présente la qualité de services des crèches en France pour la 11^{ème} année consécutive.

Après une année 2022 atypique, des performances qui se stabilisent voire repartent à la hausse en matière de satisfaction des familles accueillies dans les entreprises de crèches et micro-crèches de la FFEC

En 2023, la plupart des indicateurs conservent de très bonnes notes moyennes ≥ 8 sur 10 et la tendance à la baisse observée l'année dernière s'efface, montrant une nouvelle fois la capacité du personnel à continuer à répondre présent en toute circonstance avec plusieurs indicateurs qui repartent à la hausse.

- **93% des parents sont toujours prêts à recommander la crèche de leur enfant**
- 97% des parents convaincus que leur enfant est heureux d'aller en crèche
- **La confiance des parents reste à un niveau élevé** malgré une légère baisse en 2023 : note moyenne de 8,78/10 soit -0,04pts
- L'information aux familles : note moyenne de 8,27/10 soit +0,12pts
- La prise en compte des besoins particuliers et de l'individualité : note moyenne de 8,37/10 soit +0,04pts

Les Entreprises de Crèches et de Microcrèches de la FFEC répondent globalement toujours bien aux attentes des parents et également à cette préoccupation majeure d'équilibre entre les temps de vie : une note moyenne de 8,82/10 soit +0,04pts sur le critère une bonne conciliation entre votre vie professionnelle et votre vie de famille.

Les parents convaincus des bienfaits de la crèche

L'Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE) est la 1^{ère} étude évaluant le lien entre ce mode d'accueil et toutes les dimensions de développement de l'enfant (langage, motricité, comportement). Parmi les conclusions mises en avant, **les enfants accueillis en crèche acquièrent de meilleures compétences linguistiques** que ceux placés chez une assistante maternelle ou restant à la maison. Ce constat est valable même si l'on tient compte des caractéristiques sociales des familles.

Et les parents interrogés pour la seconde fois cette année, donnent un avis qui va dans ce sens : **plus de 9 parents sur 10 estiment que le passage en crèche est une étape indispensable ou souhaitable pour leur enfant dans leur développement.**

Communiqué de Presse

Le professionnalisme des équipes salué en 2023

Le personnel encadrant les enfants recueille la note de 8,8/10, 84% des parents donnant une note de 8 ou plus, et plus de 2 parents sur 5 le considèrent comme parfait.

- L'amabilité et la convivialité de l'équipe se maintiennent à 9,00/10, le professionnalisme à 8,72/10.
- Les actions de soutien à la parentalité : note moyenne de 7,76/10 soit +0,10pts
- La période d'adaptation / familiarisation lors de l'entrée en crèche et la qualité des transmissions : respectivement 8,69/10 et 8,65/10 sur la note moyenne soit +0,05pts accompagné d'un gain de 3pts sur le niveau d'excellence (notes de 10)

Les parents impactés par la pénurie de professionnels et de places.

Au niveau de l'accueil, l'effet des 1ères années Covid semble s'estomper. La constance de l'accueil tout au long de l'année (note moyenne de 8,62/10 soit +0,04pts) et l'amplitude d'ouverture des crèches (note moyenne de 8,91/10 soit +0,05pts) s'améliorent tout en restant en deçà des scores 2019, probablement en lien avec la pénurie de professionnels du secteur :

- +31 % de places de crèches de 2011 à 2021 mais seulement +7% de nouveaux Éducateurs de jeunes enfants et +20% de nouveaux Auxiliaires de puériculture, expliquant de manière mécanique **les 10 000 professionnels manquants recensés en avril 2022**
- **49% des crèches manquent de professionnels** et plus de 150 000 assistantes maternelles partiront à la retraite d'ici 2030

L'importance de la mobilisation des employeurs face à la pénurie de places de crèches.

La France connaît une baisse du nombre de places d'accueil formel depuis 2017 (1 368 300 en 2016 vs 1 307 700 en 2020 soit -60 600 places). Depuis 2016, les créations de places de crèches (+41 800 places) ne suffisent plus à compenser la réduction continue d'assistantes maternelles (787 800 en 2016 vs 710 500 en 2020 soit -77 300 places).

Cette situation empêche près de 160 000 parents de prendre ou reprendre un emploi faute de modes d'accueil adapté à leurs besoins.

Alors que l'un des 3 principaux avantages des crèches est une reprise plus rapide du travail (52% des parents ayant obtenu une place via leur employeur ou celui de leur conjoint cite cet avantage, soit 5 points de plus cette année), **l'accès à un mode d'accueil collectif**, offrant un cadre sécurisant et épanouissant pour les enfants, **reste difficile d'accès pour les parents sans une aide de leur employeur.**

Plus de 2 parents interrogés sur 5 ont pu bénéficier d'une place en crèche via leur employeur ou celui de leur conjoint. **Et parmi eux, ils auraient été 2/3 à ne pouvoir y accéder sans cette aide.**

Communiqué de Presse

Cette onzième édition du baromètre de satisfaction a été réalisée online, auprès de 60 148 parents, avec un taux de retour de 37,5%, soit 22 558 réponses. Le terrain s'est déroulé entre le 14 mars et le 5 avril 2023, soit avant la publication du rapport IGAS relatif à la qualité d'accueil du 11 avril 2023 disponible [ici](#). Retrouvez l'intégralité du baromètre ici : <https://ff-entreprises-creches.com/presse/barometre-ffec-ipsos-2023/>

Contact presse Ipsos :

Julien CAIETTI

01 41 98 98 91

Julien.Caietti@ipsos.com

Contact presse FFEC :

Elsa HERVY

06 38 54 49 73

elsahervy@ff-entreprises-creches.com

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de crèche réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 900 entreprises adhérentes représentant près de 62 000 places de crèches en France et employant 26 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et dépasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité. Depuis janvier 2022, la FFEC porte [11 propositions au service de la Petite Enfance](#).

À propos d'Ipsos

Leader des études en France et expert du comportement des consommateurs, des citoyens et des salariés, Ipsos intervient dans tous les secteurs d'activités. Nos experts accompagnent annonceurs, décideurs et institutions dans leurs stratégies marketing, leurs problématiques RH, leur positionnement de communication et leurs enjeux d'opinion depuis 1975. Chez Ipsos, nous sommes passionnément curieux des individus, des marchés, des marques et de la société. Nous aidons nos clients à naviguer plus vite et plus aisément dans un monde en profonde mutation. Nous leur apportons l'inspiration nécessaire à la prise de décisions stratégiques. Nous sommes Game Changers.

Toute l'actualité Ipsos : www.ipsos.com/fr-fr

